

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 27 MARS 2025
Date de la convocation : 21/03/2025	L'an deux mille vingt cinq et le vingt sept mars, les membres du comité syndical se sont réunis à CARPENTRAS, sous la présidence de M. Jérôme BOULETIN, Président.
Date d'affichage de la convocation : 21/03/2025	
Secrétaires de séance (art. L2121-15 du CGCT) : Marc LARTIGUE	Objet de la délibération : ASSAINISSEMENT COLLECTIF COMMUNE DE MALAUCENE-APPROBATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT
Nombre de membres	
En exercice	42
Quorum	22
Présents	26
Représentés	0
Votants	26

Membres présents à la séance :

RASPAIL Max, BOREL Jean François (**BLAUVAC**), SALIGNON François (**MALEMORT DU COMTAT**), ORTUNO Mireille (**MORMOIRON**)
TORELLI Jean-Marie, MACHUROT Suzy (**VILLES SUR AUZON**), LARTIGUE Marc, BOULETIN Jérôme, GARRIGUES Jacques, ROSSETTI
Patrick, SENAC Jean-François, JEAN Christel, SOARD Philippe, COURSET Anne-Marie, COSTE Christian, ANDRIEUX Henri, ALLEGRE
Alexandre, LINHARES José, BALDACCHINO Jean-Paul, RAYMOND Sandrine (**COVE**), TENZA Salvador (**CPOP**), TERRISSE Michel, MOSSE
Marc, GEEL Cyrille, GRAVIERE Jean-Claude, ROUX Thierry (**CASC**)

Membres excusés :

PINNA Philippe (**MALEMORT DU COMTAT**), MILESI Gilbert, FERNETTE Patricia (**METHAMIS**), TAVERNIER-ROUX Patricia
(**MORMOIRON**), ROUET Frédéric (**VILLES SUR AUZON**), Frédéric FRIZET, Bernard MONNET, Benoît PELATAN, Alain
BREMOND, Alain CONSTANT, Guy GIRARD, Anne-Sophie AY, Louis BONNET, DELEBECQUE Philippe, Elisabeth LAMURE,
Dominique PLANCHER (**COVE**), GARCIA Michel, MARQUOT Xavier, VERMEILLE Thierry (**CPOP**), Jean BERARD, Jean-Claude
RUSCELLI, Stéphane MICHEL, Fulgencio BERNAL (**CASC**)

VU dispositions de l'article L2224-10 du CGCT

Considérant que dans le cadre de la mise à jour du zonage d'assainissement collectif de la
commune de Malaucène, l'enquête publique s'est déroulée du 21 mai 2024 au 21 juin 2024.
Le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable assorti d'une réserve émise par la
demande de Monsieur le Maire concernant deux demandes d'extension du réseau dans des
zones agricoles. Le syndicat a répondu à cette réserve en précisant qu'il ne pouvait accepter

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250327-2025-53-DE
Date de réception préfecture : 09/04/2025

cette demande au regard de la classification actuelle et à venir de ces zones dans le PLU, de l'aptitude relativement favorable des sols à recevoir des installations d'assainissement non collectif, et des coûts importants de ces travaux au regard de la faible densité d'habitations concernées.

Au vu de ces éléments il est nécessaire d'approuver le zonage d'assainissement.

LE COMITE

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

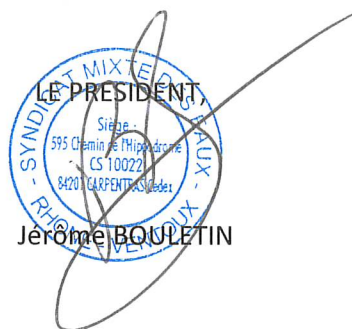
DELIBERE

ADOpte A L'UNANIMITE

Ainsi délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

Marc LARTIGUE



LE PRESIDENT,
Jérôme BOULETIN